

**PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 3 MAI 2012****Présidence : M. Philippe Magnenat, Président**

Le Président ouvre la séance avec la présence de 21 conseillers, 7 personnes se sont excusées.  
Les 5 membres de la Municipalité sont présents.

Le précédent procès-verbal de la séance du 29 mars 2012 est lu. Ne faisant l'objet d'aucune remarque, ce dernier est accepté à l'unanimité.

L'ordre du jour est suivi tel qu'annoncé.

1 – Rapport de la commission de chargée de l'étude du préavis 2012-01 relatif à « Source du Criblet – Aménagement d'un puits de captage pour eau de secours »

Le rapport est lu par M. Maxime Roch. M. François Moffrand remercie la commission pour son excellent rapport.

La parole n'étant pas demandée, les conclusions du rapport sont acceptées par le Conseil à l'unanimité.

2 – Communications de la Municipalité et divers

Aucune communication ni question.

Le Président informe que la sortie du Conseil communal se fera le 16 juin 2012, le programme suivra.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance, il est 20h18.

Le Président  
P. Magnenat

La Secrétaire  
V. Meyer